

# le cahier de la pul

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Mohammed Boudiaf M'Sila  
Vice rectorat de la prospective, de développement et de l'orientation  
NIF : 09928015000635

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° : 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'Université Mohammed Boudiaf M'Sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national n° : 05/2021, publié par le quotidien national EL Khabar en arabe à la date du : 14/09/2021, et le quotidien national La Nouvelle République en français à la date du : 14/09/2021 de ce qui suit :

A l'issue de l'analyse des offres effectuées par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, les lots du projet : **ACQUISITION D'EQUIPEMENT SCIENTIFIQUE POUR LE RENFORCEMENT DES TRAVAUX PRATIQUES TRANCHE( 2016)** ont été provisoirement attribués comme suit :

LOTS	Soumissionnaire	Montant Après la Correction TTC ( DA )	Délais	Nif	observations
Lot 02 : Fourniture et pose et mise en service des équipements scientifique pour le renforcement des travaux pratiques département science de la nature et de la vie.	SARL EQUILAB	5.476.380,00	120 jours	099719008207874	Moins disant
Lot 04 : Fourniture et pose et mise en service des équipements scientifique pour le renforcement des travaux pratiques département de physique	Infructueux				
Lot 05 : Fourniture et pose et mise en service des équipements scientifique pour le renforcement des travaux pratiques département microbiologie et biochimie.	SARL ELEKOM MEDICAL	4.077.963,40	135 jours	099831010284119	Moins disant

Les soumissionnaires voulant consulter les résultats détaillés du jugement de leurs offres sont priés de se rapprocher du Vice Rectorat de la prospective de développement et de l'orientation à l'université Mohammed Boudiaf M'Sila dans un délai de trois (03) jours à partir de l'apparition de cet avis.

Tout soumissionnaire contestar le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bomop et ce, auprès de la commission de marchés public de l'université Mohammed Boudiaf M'Sila.